

TRA MARI A MACHJA

L'histoire de Pietrosella



La nouvelle école



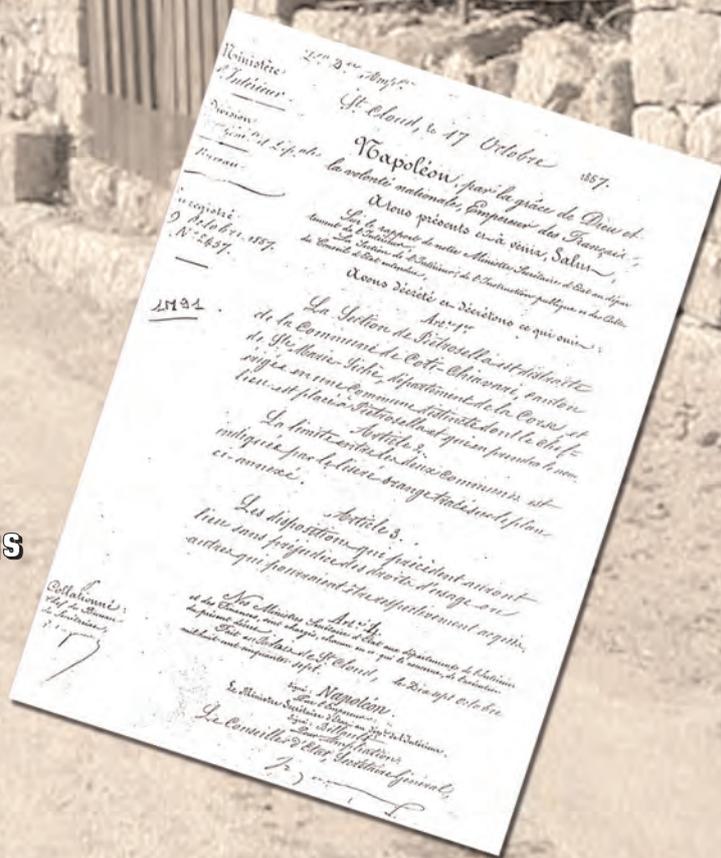
Un centenaire parmi nous



Mer et déchets ne font pas bon ménage



Paella à Isolella





Voici la toute première édition du nouveau journal d'informations municipales de Pietrosella. Je serais tenté de dire qu'il représente un lien indispensable en matière de communication entre la commune et ses habitants. Le but étant en effet d'informer la population, de communiquer les décisions du conseil municipal, de faire connaître les programmes et les projets ainsi que les divers événements mais vous apporter aussi, des informations sur les services mis à votre disposition. Il est temps de vous rendre compte régulièrement de notre travail et de nos choix stratégiques.

Avant de vous présenter les grandes orientations, il est important de faire un bref bilan de la situation de Pietrosella. Le territoire communal s'étend sur 3600 hectares pour environ 1200 habitants l'hiver et 6000 l'été. Le développement de la commune s'est fait sur la frange littorale en délaissant petit à petit ses hameaux et villages d'origine. Cet aménagement linéaire, le «long de la route et du tuyau d'eau» a été beaucoup plus subi que maîtrisé et choisi. Aujourd'hui, d'un point de vue sociologique, nous vivons dans une commune dortoir, avec une forte proportion de retraités et peu d'équipements publics. Dans le domaine environnemental, nous avons une qualité de vie que beaucoup nous envient.

En matière d'aménagement du territoire, nous souhaitons maîtriser l'urbanisation linéaire en bordure de CD 55, développer les équipements et bâtiments publics, créer un «point fort», une centralité, et urbaniser en profondeur.

Ces différents axes doivent permettre à la commune de trouver son identité fondée sur des valeurs citoyennes et de créer un contrepoint à l'urbanisation linéaire actuelle, handicap du lien social et du rapport à l'autre. C'est pourquoi nous avons prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme PLU qui se substitue au POS depuis la loi SRU de décembre 2000.

Le PLU, et surtout le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) constituent l'avenir de notre commune et les choix stratégiques en matière d'occupation et d'utilisation des sols.

En matière de services à la population et d'infrastructures communales, nous souhaitons agir et anticiper les besoins. Le passage aux 35 heures a été l'occasion de réorganiser les services communaux (cantine, accueil des enfants, voirie, administratif ...) afin de les mettre en adéquation avec les attentes des administrés. Au-delà des services sportifs et culturels organisés par le SIVOM et les associations avec le soutien de la commune, nous voulons porter nos réflexions sur des services tournés vers la petite enfance ou les aînés. Le manque d'équipements publics et de bâtiments communaux nous préoccupe aussi.

Le premier projet important que nous avons réalisé est le nouveau groupe scolaire prévu pour cinq classes, évolutif à huit classes. Outre les salles de travail traditionnelles, nos enfants bénéficient de salles annexes pour s'épanouir totalement. L'école a ouvert ses portes en janvier 2007. Les bâtiments de l'ancienne école accueilleront dans un premier temps la future crèche et halte-garderie, lesquelles se verront déplacées par la suite vers d'autres locaux. Nous prévoyons d'aménager dans un second temps ces bâtiments en point d'accès multimédia et bibliothèque, sans oublier un espace dédié aux associations.

Enfin, d'un point de vue sociologique, nous souhaitons influencer sur la composition de la commune afin de créer un pôle de services et commerces de proximité. Cette création de centralité économique passe aussi par l'augmentation substantielle de population active permanente. Nous voulons donner les moyens aux jeunes originaires de Pietrosella de s'installer sur leur commune. Cette mutation ne doit pas pour autant altérer la qualité de la vie que nous avons actuellement, c'est pourquoi nous souhaitons être acteurs de notre développement.

La réflexion sur l'avenir de Pietrosella doit être pensée avec souci de cohérence d'aménagement territorial et social, mais aussi afin d'éviter que s'imposent à nous un développement anarchique et des schémas d'orientations territoriales portés par la communauté d'agglomération, le département ou la région. Je vous invite à participer activement aux débats publics sur les projets importants. Je serais heureux de répondre à vos questions et de recueillir vos suggestions et contributions éventuelles.

Jean-Baptiste LUCCIONI

SOMMAIRE

P.3 Projets :

- la nouvelle école
- le parc des sports
- le site Internet de la commune

P.4 P.5 Le dossier : l'origine de Pietrosella

P.6 Rencontre :

- un centenaire parmi nous

P.7 Environnement :

- le tri sélectif
- mer et déchets ne font pas bon ménage

P.8 vie associative



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h00

Permanence téléphonique l'après-midi

Téléphone : 04 95 53 50 50

Télécopie : 04 95 25 51 76

Mail : mairie.pietrosella@wanadoo.fr

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

Autres numéros utiles...

Ecole de Pietrosella :

Téléphone : 04 95 25 50 59

Télécopies : 04 95 21 75 92

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Dr Tarabocchia :

04 95 25 55 59

Pharmacie : 04 95 25 47 76

Transport Casanova :

04 95 25 40 27

Taxi : 06 22 62 18 28

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U)

La commune a arrêté le P.L.U le 19 février 2007. Les différents services de l'Etat doivent donner leur avis pour le 12 juillet 2007.

Afin de répondre aux demandes d'information du public, une permanence sera assurée à la mairie par le Commissaire Enquêteur Monsieur Bernard MARQUELET. Les documents donnés par les services de l'Etat seront consultables à la mairie de Pietrosella annexe de Sorbella Isolella du lundi 16 juillet 2007 au vendredi 17 août 2007 inclus.

- Lundi 16 juillet 2007 de 9 heures à 12 heures

- Vendredi 27 juillet 2007 de 9 heures à 12 heures

- Mercredi 08 août 2007 de 9 heures à 12 heures

- Vendredi 17 août 2007 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Une volonté certaine pour l'avenir

Les principaux objectifs : aménager le territoire et développer les services à la population.

Notre priorité : remplir ces mêmes objectifs en soumettant à la région des projets à la hauteur des besoins des habitants et des ambitions de la commune.

La nouvelle école

Au fil des mois, le groupe scolaire s'est monté peu à peu sous nos yeux attentifs. Un beau projet mené à terme.

Un bâtiment de 1300 m², principalement étudié afin qu'élèves, enseignants et personnel s'y sentent bien. Rendre la vie scolaire plus plaisante à tous niveaux reste en soi une priorité. Les cinq classes (2 maternelles, 3 primaires) sont grandes, claires et accueillantes. Il en est de même pour la cantine, la salle d'arts plastiques, la salle d'informatique, la bibliothèque, la salle de motricité, le dortoir...



Nous prévoyons la création de trois classes supplémentaires.

Nos jeunes écoliers ont quitté l'école du Ruppione le 8 janvier 2007 afin d'intégrer le nouveau groupe scolaire.

Le parc des sports

Un projet ambitieux qui comprend un gymnase avec mur d'escalade, les stades avec court de tennis, terrains multisports, salles d'arts martiaux, salle de musculation, vestiaires... Toutes ces installations ont été pensées pour favoriser la pratique du sport de masse mais elles sont aussi aux normes des diverses fédérations pour accueillir les compétitions nationales. Le dossier a été transmis au niveau de la région et les services techniques ont émis un avis favorable quant à son éventuelle réalisation.

La question est :

La commune de Pietrosella propose-t-elle la meilleure localisation territoriale pour accueillir cette structure ?

Nous disposons certes de l'espace pour mener à bien ce projet, condition importante mais pas suffisante. Précisons qu'il n'existe, à l'heure actuelle, que notre projet pour répondre aux attentes des habitants.

Site Internet de la Commune de Pietrosella

Un outil de communication entre la commune et vous

En se dotant d'un site Internet la commune de Pietrosella a pour objectif d'assurer la promotion de la commune à travers sa présentation, celle des acteurs locaux et les activités existantes ou en développement sur le territoire communal.

Le Web étant devenu un des vecteurs de la communication, cette présentation doit répondre aux attentes des différents profils de visiteurs et à leurs besoins spécifiques, habitants, entreprises et touristes.

Ce site « facilitera » la démocratie locale en se faisant le relais et complément de la diffusion d'informations sur les objectifs et les réalisations de la commune. Il favorisera également les échanges entre les citoyens, les élus locaux et l'administration de la commune.

Il proposera aux citoyens une accessibilité accrue aux services publics, en mettant à leur disposition des informations complètes sur les besoins liés à leur vie quotidienne.

Le contenu de ce site sera en évolution constante, grâce à la contribution rédactionnelle des administrateurs et des acteurs locaux de la commune.

Le site sera très prochainement en production et accessible sur le lien :

www.pietrosella.fr

Stéphane OTTAVY, webmaster du site.

L'origine de Pietrosella



Pietrosella, son village, ses hameaux et ses plages qui comptent parmi les plus belles de notre région, sans oublier la presqu'île de l'Isolella dominée par la tour Génoise, gardienne du golfe. Un magnifique territoire situé entre mer et montagne.

Le territoire de Pietrosella faisait, à l'origine, partie de la région de transhumance des habitants de Quasquara. Pendant longtemps les éleveurs et les agriculteurs avaient leur habitat permanent et vivaient à la montagne une bonne partie de l'année, principalement pendant la saison chaude où ils trouvaient la fraîcheur des châtaigniers et des eaux vives.

Sous la pression démographique vers le milieu du XIX^e siècle, certaines familles sont descendues vers la mer, et l'habitat est devenu permanent.

Ils se sont fixés en cinq points :

Sant'Amanza, Pietrosella village, Cruciata, Fuculina et Acellasca, occupant également les nombreuses «caseddi» que l'on rencontre encore partout dans le maquis.

Le territoire communal ne représentait qu'une partie de la «plage» de Quasquara.

Après une période de latence de 1914 à 1960, la région a connu une expansion très rapide et s'est couverte d'habitations.

Les terres indivises

Une grande partie de la population a connaissance des problèmes liés aux partages des terres indivises entre Pietrosella et les différentes communes avoisinantes, s'éternisant depuis plus d'un siècle. Un fait par ailleurs toujours existant dont nous tentons aujourd'hui, par ces pages, de vous en expliquer le contenu.

A la suite de nombreuses mutations, les communes de Quasquara, de Pietrosella et d'Albitreccia sont devenues propriétaires indivis de plusieurs hectares de terrain.

Le 11 juin 1852, le territoire des plages de Coti Chiavari fut érigé en commune. Ce territoire regroupa les communes de Frasseto, Campo, Zevaco et Quasquara. La section Pietrosella, dépendant de Quasquara, fut donc rattachée à Coti Chiavari.

Cinq ans plus tard, en 1857, Pietrosella se détacha de Coti-Chiavari et devint une commune indépendante.

Le chef lieu sera à Pietrosella.



Scène de chasse

Le partage dans un premier temps : 135 feux : 87 sur Quasquara et 48 sur Pietrosella avec ses quatre hameaux : Cruciata, Fuculina, Acellasca et Sant'Amanza.

Un problème se posait car dans les 87 feux, 27 appartenait au hameau de Bisinao. Tout commençait déjà à se compliquer.

Petite note : Suite à la création du cadastre en 1843, il faut savoir pour mieux comprendre la suite des événements, qu'un découpage de la Corse fut entrepris et achevé en 1880. Bisinao se vit ainsi rattachée à la commune d'Albitreccia.

Le 1er procès

Le 27 novembre 1876, la commune de Pietrosella assigna la commune de Quasquara devant le Tribunal Civil d'Ajaccio, le but étant de savoir s'il fallait arrêter un partage des biens indivis ainsi que d'en indiquer les modalités.

Il fut alors déterminé que la répartition s'effectuerait ainsi: 43/100^eme pour Pietrosella et 57/100^eme pour Quasquara.

Cependant, le premier rapport d'expertise fut contesté par la commune de Quasquara, une autre expertise fut alors ordonnée.

Le second procès

Le 25 février 1957, un arrêté préfectoral conserva les lots et la manière dont ils avaient été octroyés, présentés par les experts et reçus par les communes.

Un second procès, dans lequel survenait pareillement la commune d'Albitreccia, a commencé en 1969, celui-ci gommait le partage qui avait été réalisé à la suite du premier procès.



Isotella

En effet Albitreccia, le 24 octobre 1969, réclama l'annulation de l'arrêté préfectoral du 25 février 1957 en soulignant le fait que la distribution négligeait le changement intervenu lors du découpage de la Corse en 1880 : le détachement du hameau de Bisinao à la commune de Quasquara et son rattachement à la commune d'Albitreccia.

Aujourd'hui
131 ans après le premier procès

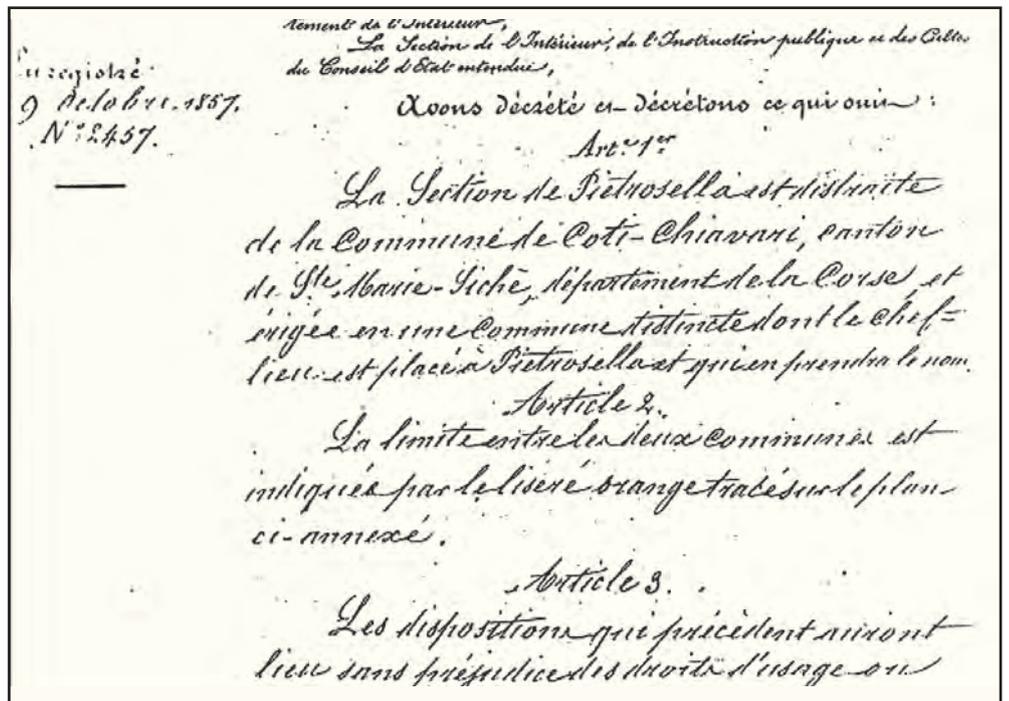
Les années ont passé et chaque commune a évolué en superficie mais aussi en nombre d'habitants. Le problème est toujours persistant malgré les diverses propositions de partage.

Toutefois depuis le 14 juin 2004, Pietrosella s'est dégagée de cette indivision sur les terrains littoraux par une prescription acquisitive par prescription trentenaire.

La population allant en augmentant, le partage devient aujourd'hui alors plus difficile à réaliser. Celui-ci devrait considérer en même temps la surface des terrains, leur revenu locatif et leur valeur vénale, mais aussi tenir compte de la proximité des communes et des formes d'aménagements possibles.

Donc il va de soi que c'est une affaire à suivre...

Un siècle et demi, déjà
 Nous fêterons bientôt les 150 ans de la commune. Son histoire reste dans la mémoire des plus anciens, une histoire se transmettant ainsi de génération en génération. Nous serons heureux de célébrer cette date anniversaire à l'automne prochain.



Monsieur Jacques Casamarta a fêté ses cent ans le 16 août 2006.

Il nous a aimablement reçu avec sa femme et son fils dans son appartement d'Ajaccio.

C'était il y a fort longtemps et pourtant dans les yeux de ce vieil homme bien sympathique, les souvenirs de sa petite enfance sont restés intacts et remontent à l'époque où il parcourait les sentiers du maquis pour se rendre à pied à l'école. «C'est loin ce temps là» nous a-t-il confié.

Monsieur Casamarta est né dans le hameau de Sant'Amanza.

Il a suivi sa scolarité tout d'abord à Maratu car l'école des petits se trouvait là-bas, puis à Pietrosella dans la maison des Casanova, l'école des grands où il se rappelle bien de l'institutrice. «Elle était célibataire !» A-t-il rajouté avec le sourire.

«La vie était dure » a-t-il continué, «nous n'avions pas grand-chose, nous vivions simplement, avec très peu... Ma grand-mère faisait le fromage et travaillait durement. Il y avait beaucoup de fruits à Sant'Amanza, des arbres fruitiers que l'oncle Jérôme avait plantés. Des poires, des pêches dont il faisait le commerce, il partait les vendre à Ajaccio. Il les portait sur le dos dans une grosse caisse.» Se souvient-il. Qui ne se rappelle pas de l'oncle Jérôme, le patriarche, celui qu'on allait voir, celui qui prenait les décisions que l'on consultait pour tout !



«Au hameau il y avait beaucoup de poules. Nous vivions donc de tout cela, avec la chasse aussi, des pièges à oiseaux. Les vieux travaillaient à la terre et cultivaient le blé avec les moyens qui leur étaient donnés.



Lorsqu'il fallait voir le médecin, nous nous rendions sur Propriano car en effet nous allions plus facilement de ce côté, les routes donnant accès à Ajaccio (n'étant pas ce qu'elles sont aujourd'hui) rendaient le trajet assez long. Il était plus simple de se rendre sur Propriano.» En 1926, il fit son service militaire à Toulon.

Après cela, le travail le mena jusqu'au Maroc à Casablanca. «En Corse, nous avions faim, il fallait partir» nous a-t-il dit. «J'ai travaillé au chemin de fer Marocain pendant environ trente ans jusqu'en 1959.»

Monsieur Casamarta est un de ces hommes qui partit au Maroc pour avoir une vie meilleure, une autre vie, ailleurs... «Le travail ici en corse, il n'y en avait pas, on vivait très pauvrement, la seule chose à faire, si l'on voulait se nourrir, était de quitter l'île.»

Les trajets, les stations au Maroc, il les connaît encore par cœur, de jour et de nuit. Il transportait les voyageurs, les marchandises mais aussi le phosphate «Je suis parti avec ma femme et j'ai eu mon fils là-bas, puis dès ma retraite, nous sommes rentrés en Corse en 1959. Je reviens souvent à Sant'Amanza pour faire le jardin avec mon frère Paul.»

Cent ans, ce n'est pas rien, une vie complète, de travail et d'acharnement, cinquante ans de retraite ma foi bien méritée.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Casamarta, sa femme et son fils pour leur aimable accueil et pour nous avoir fait partager un peu de cet ancien temps, une époque que nos enfants aujourd'hui sont loin d'imaginer.

Options pour la sauvegarde de notre environnement

Le tri sélectif :

plan général des ordures ménagères

Tout a été mis en œuvre afin de réaliser cette action.

Des conteneurs spécifiques seront disposés en différents points pour récupérer les produits recyclables :

- 5 points d'apports volontaires (plastiques, verres, cartons)
- 10 bacs (contenance 660 litres)
- Composteurs individuels

Le tri sélectif a son histoire

Eugène Poubelle, préfet de la Seine, inventa la poubelle en 1884 et envisageait déjà la collecte sélective. Des boîtes à déchets, pour les papiers, le verre et les matières biodégradables.

Mais malgré la mise en place d'un règlement, le tri ne sera que partiellement respecté. Il faudra patienter près d'un siècle pour que le tri sélectif soit mis en place.

Une prise de conscience

Le tri sélectif est la responsabilisation du citoyen, qui trouve là un moyen de contribuer à la bonne gestion de sa collectivité et à la préservation de son environnement, en prenant conscience qu'un geste individuel, aussi banal soit-il, peut avoir des retombées globales.

La création d'une déchetterie serait un enchaînement direct de cette action vers l'abandon total de la décharge actuelle.

Mer et déchets ne font pas bon ménage

Depuis trois saisons, les estivants accostant sur la rive sud d'Ajaccio, ont à leur disposition des poubelles de mer. Le service est opérationnel chaque année de début juillet jusqu'à fin septembre.

Les objets flottants mis en place dotés de six sacs de 200 litres ont un vif succès auprès des plaisanciers, lesquels se rendent volontiers sur les points leur offrant ce service.

Outre les ordures ménagères, on peut retrouver de tout : chaises de jardin, bouteilles, encombrants de toutes

sortes ... Plutôt rassurant dirons-nous. Imaginons ce qui, sans ces poubelles, serait jeté au fond de l'eau



Un objectif rempli

Cors'aventure en action

Mené par M. François Bartoli



C'est Cors'aventure qui se charge cet été de ce service pour la troisième année consécutive.

Le ramassage se fait tous les trois jours en moyenne, parfois même tous les jours.

Une équipe efficace : minimum deux personnes sur le terrain.

Un bilan positif

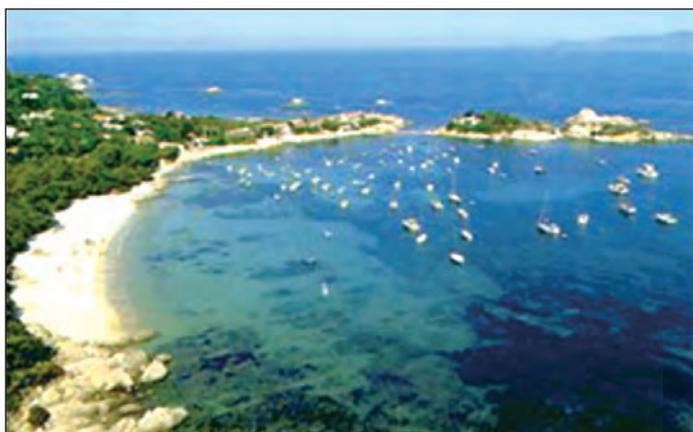
Les poubelles de mer contribuent à la bonne marche des objectifs environnementaux, le fond marin se voit ainsi moins surchargé par les déchets en tout genre. Il est primordial de limiter, stopper la pollution qu'occasionnent les déchets et ce par un simple geste.

Les habitants tout comme les vacanciers sont d'une manière générale très réceptifs à cette mise en place et optent pour une discipline quant à la protection de l'espace sur lequel ils naviguent.

Le projet maritime en cours

Mise en place pour 2008 d'un mouillage organisé afin d'éviter la surpopulation.

440 places officielles seront prévues pour les bateaux. Les études sont achevées, une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire a été faite.



Le comité des fêtes

L'association **i scontri di pitrusedda** est à l'initiative de différentes animations au sein de notre commune.

Sa vocation première est d'organiser à Pietrosella, des manifestations à caractères culturels, sportifs et festifs.

Loto à la salle des fêtes

Une nouvelle rencontre a permis une fois de plus aux habitants de se retrouver et de partager de bons moments.

Le loto organisé par l'association s'est déroulé le 31 mars dernier au soir. De lots importants étaient à gagner : écran plasma, un voyage pour Marseille par bateau, un caméscope, tour en quad...



Le vide Grenier du 15 avril dernier

Nous sommes heureux d'avoir pu constater que le vide grenier a eu beaucoup de succès, comptant au total une trentaine d'emplacements. Celui-ci s'est déroulé dans la cour et parking de l'ancienne école, avec possibilité de se restaurer sur place à l'auberge du Ruppione.

Vu l'enthousiasme de la population, c'est de toute évidence une manifestation à renouveler !

Paella à Isolella du 13 mai

Ce fut dans une ambiance conviviale que les habitants de Pietrosella et ses alentours se sont retrouvés à l'heure du déjeuner pour manger la Paella avec le beau temps au rendez-vous en ce dimanche 13 mai à l'ombre des arbres d'Isolella.

Nous avons eu le plaisir de voir la population répondre en grand nombre à ces rendez-vous.

Nous remercions les artistes pour leur aimable participation en exposant leurs toiles au vide grenier, lesquelles ont d'ailleurs remporté un vif succès. Artistes aujourd'hui sollicités par la commune pour faire une exposition dans le courant de l'automne prochain.



Un club de jeux de Rummikub (le rami des chiffres) s'ouvrira au mois d'octobre 2007.
Pour tous renseignements contacter Mme VERNET
au 04 95 25 43 10

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Juillet

le 20 juillet : bal organisé par I scontri

le 27 juillet : Soirée Corse

Août

le 3 août : bal organisé par I scontri

le 6 août : soirée Trio Jazz - Greg Solinas

du 7 au 12 août : festival de théâtre

le 17 août : bal organisé par le comité des fêtes de Pietrosella village

Course automobile Pila Canale/Pietrosella du 25 et 26 mai 2007

Voici la deuxième année que le rallye organisé par ASA Corsica (président : Pierre Boï) passe par les routes de Pietrosella.

C'est Jean-Michel PIETRI de Sartène qui a cette fois remporté la course.

Les participants de notre commune :

Félix SALINI (pilote) est arrivé 10ème au classement général, 2ème de classe N3.

Jean-Charles PIANELLI (copilote) a dû abandonner la course avec son pilote. Ils ont été transportés à l'hôpital par hélicoptère, une sortie de route leur ayant coûté des contusions légères et côtes cassées.

Alexandre MUZI : abandon, sortie de route.

Pierre Antoine GUGLIEMI : abandon pour panne mécanique.



Les associations qui souhaitent faire paraître un article sont invitées à nous le transmettre.

Conception : RD.COM - Mise en page : RD.COM

Rédaction : Florence MOLINET, avec la participation de François-Joseph PIOVANACCI

Photos : Mairie de Pietrosella, Stéphane OTTAVY, S.A.R.L ANTONETTI Jean-François, Paul CIUCCI, Jeanne MARIANI

Impression : Imprimerie DAROUX